

Ce jourd'hui vingt neuf germinal Septieme année  
 republicaine à huit heures du soir pardevant moi Jacques  
 et ce matin ajoute François Joseph Lefebvre agent municipal de Vivernes est  
 allé par de la nouvelle commune en la maison commune Louis Joseph Deguillioage  
 ligne est approuvé maçon à Vivernes; lequel assiste de François Joseph  
 Lefebvre le moin âgé de trente neuf ans charpentier et de Jeanne  
 Marguerite Joseph Barbaux âgée de cinquante cinq ans  
 oliveire qui a déclaré que Catherine Joseph de l'Hay  
 son épouse en légitime mariage est <sup>à ce matin</sup> accouchée à huit  
 heures d'un enfant mâle qu'il me présente et auquel  
 il a donné le prénom de Benjamin Joseph.  
 Et assiste de Jean François Joseph Craterlot âgé  
 de trente quatre ans papetier et de Marie Marguerite  
 Joseph Foulon âgée de vingt cinq ans domiciliés tous  
 à Vivernes qui a déclaré que sa dite épouse est accouchée  
 une demie heure ensuite d'un enfant <sup>de</sup> femelle qu'il  
 me présente et auquel il a donné le prénom de Florentine  
 Joseph; d'après cette déclaration que les assistans ont  
 justifié conforme à la vérité et la représentation qui m'a  
 été faite des enfans dénommés j'ai rédigé en vertu  
 des pouvoirs à moi délégués le présent acte que le père  
 et les assistans ont signé avec moi excepté l'édite  
 Foulon qui a déclaré en la voix écartée de ainterpelle  
 fait en la maison commune de Vivernes jour, mois  
 et an que dessus L. J. Deguillioage f. J. Lefebvre  
 J. F. Craterlot f. M. F. Barbaux f. J. Lefebvre  
 Ce jourd'hui trois floréal Septieme

N.1799.4.18b

N.07.GE.29

+ ce matin ajouté  
audessus de la neuvieme  
ligne est approuvé  
*jfj lefebvre*

Ce jourd'hui vingt neuf germinal septieme année  
republicaine à huit heures du soir pardevant moi jacques  
françois joseph lefebvre agent municipal de wizernes est  
comparu en la maison commune louis joseph deguilliege  
maçon à wizernes ; lequel assisté de françois joseph  
limosin âgé de trente neuf ans charpentier et de jeanne  
marguerite josephe barbaux âgée de cinquante cinq ans  
ouvrière m' a déclaré que catherine josephe delhay  
son épouse en légitime mariage est accouchée \*ce matin à huit  
heures d' un enfant mâle qu' il m' a présenté et auquel  
il a donné le prénom de benjamin joseph  
et assisté de jean françois joseph waterlot âgé  
de trente quatre ans papetier et de marie marguerite  
josephe foulon âgée de vingt cinq ans domiciliés tous deux  
à wizernes m' a déclaré que sa dite épouse est accouchée  
une demie heure ensuite d' un enfant femelle qu'il  
m' a présenté et auquel il a donné le prénom de florentine  
josephe ; d' après cette déclaration que les assistans ont  
certifié conforme à la vérité et la représentation qui m' a  
été faite des enfans dénommés j ai rédigé en vertu  
des pouvoirs à moi délégués le présent acte que le père  
et les assistans ont signé avec moi excepté la dite  
foulon qui a déclaré ne savoir écrire de ce interpellée  
fait en la maison commune de wizernes jour, mois  
et an que dessus *l. j deguilliege f : j : limosin*  
*j : f : j : waterlot j : m : j : barbaux jfj lefebvre*